

Sous-Direction Pilotage et Innovation
Groupement du Pilotage et de l'Organisation Transverse
Service Planification et Gestion des instances
Affaire suivie par AM RAHAL
Tél. : 01 78 05 45 92
Courriel : instances@sdis91.fr

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DU 8 NOVEMBRE 2024

Le 8 novembre 2024 à 11h10, le Bureau s'est réuni à l'issue du Conseil d'administration dans les locaux de la direction, 1, Rond-point de l'Espace, 91035 Evry-Courcouronnes, sur convocation en date du 31 octobre 2024, sous la présidence de M. Guy CROSNIER, Président du Conseil d'administration du SDIS.

Le secrétariat de séance est assuré par le Contrôleur Général Patrick VAILLI, Directeur Départemental.

- **MEMBRES AYANT VOIX DELIBERATIVE**

Madame : Dany BOYER ;

Messieurs : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Alexandre TOUZET

- **MEMBRE EXCUSE**

Madame : Marie-Claire CHAMBARET

- **MEMBRES DE L'ADMINISTRATION**

- Contrôleur Général Patrick VAILLI, Directeur Départemental
- Colonel Sébastien ROUX, Directeur Départemental Adjoint

Le quorum étant atteint, M. le Président ouvre la séance et fait procéder à l'examen des dossiers inscrits à l'ordre du jour.

Le mode de votation retenu est le vote à main levée.

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

DELIBERATIONS / OBJET	AVIS DU BUREAU
Monsieur Guy CROSNIER, Président du Conseil d'Administration, rapporteur	
<p>B-24-11-1GFCP Autorisation de signature de l'Avenant n° 2 au marché n°PF2003 relatif à divers contrats d'assurances pour les besoins du SDIS de l'Essonne, lot 5: Protection sociale des Sapeurs-Pompiers Volontaires</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Dany BOYER ; Alexandre TOUZET</p>
<p>B-24-11-2GFCP Autorisation de signature du marché n° PF2401 relatif à la fourniture de matériels et consommables de manutention légère de stockage non motorisée (Lot 1) et d'emballage (Lot 2)</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Dany BOYER ; Alexandre TOUZET</p>
<p>B-24-11-1GPOT Approbation de la convention locale relative à l'attribution par l'Association VIGIK© au Service Départemental d'Incendie et de secours de l'Essonne, de manière non exclusive, d'un droit d'utilisation du code service VIGIK© natif « Urgence » sur le territoire départemental</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Dany BOYER ; Alexandre TOUZET</p>
<p>B-24-11-1GO Politique tarifaire 2024 : Attribution d'une remise exceptionnelle à l'Association Amicale Jean-Baptiste SALIS à l'occasion du meeting aérien de Cerny / la Ferté Alais 2024 (Abrogation de la délibération n°B-24-10-5GO du 10 octobre 2024)</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Dany BOYER ; Alexandre TOUZET</p>
<p>B-24-11-2GO Approbation de la convention type de prise en charge des frais relatifs aux chiens des membres du Groupe Opérationnel spécialisé Cynotechnie</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Dany BOYER ; Alexandre TOUZET</p>
<p>B-24-11-3GO Modification de la régie d'avances « colonne de renfort » pour les opérations se déroulant à l'extérieur de l'Essonne</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Dany BOYER ; Alexandre TOUZET</p>

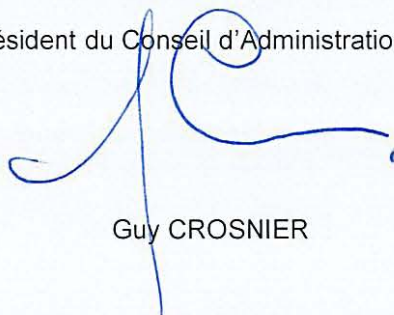
<p>B-24-11-1SDS Approbation de la Convention de service d'achat centralisé N°2024-R062-MSP 001 entre le groupement d'intérêt public « réseau des acheteurs hospitaliers » (GIP RESAH) et le service départemental d'incendie et de secours de l'Essonne relative à la fourniture de médicaments pouvant faire l'objet d'une mise en concurrence (SAD n° 2024-R062-MSP 001)</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Dany BOYER ; Alexandre TOUZET</p>
<p>B-24-11-1GT Réforme des véhicules et des matériels usagés 2024-07</p>	<p>Le Contrôleur Général Patrick VAILLI informe les membres du Bureau que la recette générée en 2023 par la vente de véhicules réformés s'élève à environ 400 000 euros, ce qui correspond à 30 véhicules vendus cette année.</p> <p>Il précise qu'il s'agit essentiellement d'engins incendie de type ambulance dont le prix de vente se chiffre à 20 000 euros, ou encore de type fourgon incendie qui se vend à un prix estimatif de 40 000 euros.</p> <p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Dany BOYER ; Alexandre TOUZET</p>

COMMUNICATION

<p>B-24-11-1GPOT-Info Information sur les Politiques départementales 2025-2028 du SDIS de l'Essonne</p>	<p>Pris acte</p>
--	------------------

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.

Le Président du Conseil d'Administration



Guy CROSNIER

Le Secrétaire de séance



Contrôleur Général Patrick VAILLI